

POLITIQUE DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article R. 22-10-14 du Code de commerce, « La politique de rémunération soumise à l'assemblée générale des actionnaires, accompagnée de la date et du résultat du dernier vote de l'assemblée générale sur la résolution mentionnée au II de l'article L. 22-10-8, est rendue publique sur le site internet de la société le jour ouvré suivant celui du vote et reste gratuitement à la disposition du public au moins pendant la période où elle s'applique. »

La Politique de rémunération des membres du Directoire et du Conseil de surveillance soumise au vote ex-ante de l'Assemblée Générale du 13 mai 2026 est présentée en pages 210 à 218 du Document d'Enregistrement Universel 2025, disponible sur notre site internet <https://www.jcdecaux.com/>.

RESULTAT DU DERNIER VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MAI 2026 SUR LES RESOLUTIONS D'APPROBATION DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION							
N°	Résolutions	POUR		CONTRE		ABSTENTION	RESULTAT
		voix	%	voix	%	voix	
12	Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire conformément à l'article L.22-10-26 II du Code de commerce (1)	187 393 538	99,33%	1 267 015	0,67%	2 327	Adoptée
13	Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général conformément à l'article L.22-10-26 II du Code de commerce (2)	186 443 627	99,31%	1 287 069	0,69%	1 679	Adoptée
14	Approbation de la politique de rémunération des membres du Directoire (autres que le Président du Directoire et le Directeur Général) conformément à l'article L.22-10-26 II du Code de commerce (3)	178 921 301	94,58%	10 249 400	5,42%	2 117	Adoptée
15	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil de surveillance et des membres du Conseil de surveillance conformément à l'article L.22-10-26 II du Code de commerce (4)	189 093 150	99,96%	68 182	0,04%	1 617	Adoptée

(1) Exclusion de Monsieur Jean-François Decaux du vote

(2) Exclusion de Monsieur Jean-Charles Decaux du vote

(3) Exclusion de Messieurs Emmanuel Bastide et David Bourg du vote

(4) Exclusions de Gérard Degonse, Jean-Pierre Decaux, Guillaume Pepy, Alexia Decaux Lefort, Jean-Sébastien Decaux, Jean-François Ducrest, Bénédicte Hautefort, Marie-Laure Sauty de Chalon et Leila Turner du vote